

Compte rendu entretien AS et MM BOURNAIS du 10 septembre 2010

Présents :

Michel BAERT, Yves PENIN, Jean Luc RENEAUX, Bernard TOUNY, Alain VIAUD
Charles Henri et Pierre BOURNAIS
Julien CHENEBAUD

Points abordés

1- Saison 2010

Hébergement, la saison est très satisfaisante avec un coefficient de remplissage très correct compte tenu de la période de démarrage

Restauration, idem

Pour le golf, le nombre d'abonnés est faible, environ 120, compte tenu du départ de quelques membres en début d'année. L'objectif visé pour 2011 est 200.

Le nombre de licenciés est quasiment identique à 2009, en léger recule.

2- Le calendrier

Le calendrier 2011 va être construit en collaboration avec le gestionnaire, une réunion commune avec l'AS est prévue le 04 novembre afin de le diffuser dès le début de l'année.

3- Le parcours

L'arrosage des fairways n'est pas possible compte tenu d'une interdiction pour cause de sécheresse, l'eau étant pompée dans la nappe phréatique, et aussi par manque de puissance de la pompe.

Julien Chenebaud a obtenu une dérogation pour l'arrosage des greens et des départs.

Pour améliorer l'avant green du trou 15 trop sec, un nouvel arroseur va être repositionné évitant les rebonds intempestifs, et facilitant les coups d'approche.

Pour 2011, le second carottage sera effectué début août pour permettre une utilisation normale fin août et septembre.

L'AS remercie Julien pour le bon entretien du parcours

4- L'avenir

Le gestionnaire du domaine souhaite rester en place dans le cadre d'une nouvelle délégation de service publique sur une durée normale (2010 étant une DSP provisoire compte tenu du dépôt de bilan QUIETUDE).

Des contacts vont être pris avec les golfs voisins pour mettre en place des tarifs préférentiels réciproques pour les membres.

Une offre green fee + repas et un tarif semaine devrait permettre d'en augmenter le nombre.

Center Parc dont l'ouverture est prévue courant 2014, début 2015, est une opportunité que compte exploiter le gestionnaire, il faut attendre que le projet soit finalisé avec les pouvoirs publics.

Les exigences de center parc peuvent entraîner des améliorations du parcours, à suivre en son temps.